

## Accessibilité du site [pro.rappel.conso.gouv.fr](https://pro.rappel.conso.gouv.fr)

### État de conformité

Le site [https://pro.rappel.conso.gouv.fr/](https://pro.rappel.conso.gouv.fr) n'a pas encore fait l'objet d'une vérification d'accessibilité. Par conséquent le site n'est pas considéré être en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité.

### Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible pour obtenir le contenu sous une autre forme :

- Envoyer un message à [Accessibilite-RGAA@dgccrf.finances.gouv.fr](mailto:Accessibilite-RGAA@dgccrf.finances.gouv.fr)

### Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

- Écrire un message au Défenseur des droits (<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)
- Contacter le délégué du Défenseur des droits dans votre région  
(<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)
- Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) : Défenseur des droits, Libre réponse 71120, 75342 Paris CEDEX 07